

De la télérealité à la télésurveillance La vie privée n'est-elle bientôt plus qu'une vieille histoire ?



"Liberté, égalité, fraternité",
c'est beau sur les papiers-
à-en-tête et les frontons
des édifices publics.

Mais lorsque l'on exhibe
son intimité sur les réseaux
sociaux, peut-on prétendre
que l'on aime la liberté ?

Peut-on surtout se plaindre
d'être filmé dans la rue
ou placé sous écoute ?

Maryse Artiguelong

secrétaire-adjointe de la
Ligue des Droits de l'Homme

CONFÉRENCE-DÉBAT

mardi 20 mai 18h15

Institut d'Études Politiques
25, rue Gaston de Saporta
AIX-EN-PROVENCE